

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Commune d'Aunay-sous-Auneau**SÉANCE DU MERCREDI 25 JUN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq juin à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, à la salle du conseil municipal de la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10	11

Date de la convocation

19/06/2025

Date d'affichage

19/06/2025

Présidence :**M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau**Secrétaire de séance :**Mme Frédérique SEVESTRE**Participants :**M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaël BEYE, Mme Jasmonde MARTIN, M. Jean-André CAHUZAC.**Absent(e)s excusé(e)s :**Mme Evelyne GENECQUE, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY (Pouvoir à Cathy LUTRAT), M. Julien PICHOT, Mme Julie DE FRANQUEVILLE,**Absent :**M. Patrick RIVARD.****Objet de la Délibération :****TABLEAU DE BORD DES ACTIONS DE PRÉVENTION RELATIVES À L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES AGENTS****Délibération n° 2025_27**

Il est rappelé qu'afin de répondre à ses obligations, la commune d'Aunay-sous-Auneau a signé une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir (CDG28), pour assurer une fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Les interventions périodiques d'un Agent chargé d'une fonction d'inspection (ACFI) font l'objet d'un rapport avec la mise à jour du tableau de bord des actions,

Considérant l'intervention de l'ACFI en date du 23/01/2025,

Vu l'avis du FSSSCT n° 1444 en date du 12 mai 2025 sur la mise à jour le tableau de bord des actions de prévention relatives à l'hygiène et la sécurité au travail,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- D'approuver la mise à jour du tableau de bord des actions de prévention relatives à l'hygiène et la sécurité au travail, suite à l'avis favorable du FSSSCT en date du 12 mai 2025 ;

- Dire que la présente délibération sera transmise au Président du Centre Départemental de la Fonction Publique Territoriale ;

- Dire que le tableau de bord des actions de prévention relatives à l'hygiène et la sécurité au travail actualisé sera transmis à tous les services municipaux et affiché.

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr
- Rubrique : La commune / Vie municipale le : 01/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code la justice administrative

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Robert DARIEN

